

Séneçon du Cap (Asteracées) *Senecio inaequidens* DC.



Plante herbacée vivace, originaire d'Afrique du Sud, dépassant rarement 80 cm de haut. Port en boule caractéristique.



Fleurs et fruits



© L. Boudin (MNHN-CBNBP)

Akènes longs de 2 à 2,5 mm, cylindriques, pubescents entre les côtes
Aigrette blanche, 2 à 3 fois plus longue que les akènes

Fleurs jaunes, regroupées en corymbe lâche

Feuilles glabres, entières, irrégulièrement dentées, étroites (2 à 3 mm de large) et linéaires (longues de 3 à 10 cm)

Tige glabre, lignifiée, couchée à la base puis dressée, se ramifiant rapidement

Racines superficielles



J F M A M J J A S O N D

Séneçon du Cap

Prévention :

- **Eviter le transport** et l'utilisation de terres contaminées par les graines
- **Nettoyage des engins** suite à une intervention en zone contaminée (quand graines présentes), nettoyage **des vêtements** car les aigrettes s'accrochent facilement sur tissus.



Choix de gestion

Commencer l'intervention par les zones amont quand forte pente (évite la contamination par les graines entraînées par l'eau) et surtout **avant floraison** car après coupe, les fleurs peuvent en quelques jours monter à graines.

Produits de coupe : si pas de fleurs, ni de graines, déchet vert sans contrainte.

Suivi et entretien : Passage tous les 2 mois car germination toute l'année en dehors des périodes de gel avec des pics au printemps et en automne. Si fauche, prévoir une période de 5 à 10 ans car durée de vie de la plante. Si arrachage 3 ans (durée nécessaire à l'épuisement de la banque de semence).

• Petite surface : ARRACHAGE MANUEL

Permet de supprimer toute la plante (racine comprise) avant floraison. Renouveler l'arrachage tous les 2 mois (germination régulière hors période de gel).

• Grande surface : FAUCHE

Outil : épareuse, broyeur, faucheuse

Période idéale : avant la floraison (toute l'année en dehors des périodes de gel avec pic printanier et automnal)

Hauteur de coupe : la plus basse possible (épuisement des pieds installés).



→ **Port de gant pour arrachage manuel.**

Toxicité pour les herbivores en particulier quand la plante est sèche (perte d'amertume)

→ **Pas de réglementation**